

## Une cérémonie sans un seul représentant des anciens combattants



Une cérémonie sans un seul représentant des anciens combattants

Une fois n'est pas coutume, en raison de la pandémie de Covid-19, la cérémonie de l'armistice de la guerre de 39-45 a eu lieu samedi matin à huis clos. Seule Sandrine Redolfi de Zan, maire de la commune, accompagnée de ses adjoints et de Philippe Martin, président du conseil départemental, a déposé une gerbe en mémoire des Maignautois tombés pour la France.

Le président des anciens combattants, Pierre Larroche, a lui été interdit de cérémonie par le préfet du Gers, ce qui a contrarié Sandrine Redolfi de Zan.

L'édile de la commune a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbes de la part des anciens combattants, de la municipalité et de du conseil départemental, une minute de silence a clôturé cette cérémonie au nombre de participants restreint.